


 Domaine Public
 1004 Lausanne

www.domainepublic.ch

 Genre de média: Médias imprimés
 Type de média: Magazines spéc. et de loisir
 Tirage: 2'000
 Parution: 48x/année

 N° de thème: 729.006
 N° d'abonnement: 729006
 Page: 5
 Surface: 42'998 mm²

La Suisse, otage des cigarettiers

Les talents persuasifs du lobby du tabac

 Jean-Daniel Delley - 30 novembre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/30438>

Le Conseil des Etats refuse de restreindre la publicité en faveur du tabac: la liberté économique doit primer sur la prévention en matière de santé. Encore un exemple qui montre combien la politique fiscale restreint la liberté d'action des autorités.

En juin dernier, le Conseil des Etats a renvoyé au Conseil fédéral un projet de loi sur les produits du tabac. Il veut un texte moins restrictif qui ne bride pas la liberté économique par de nouvelles interdictions de la publicité. Le projet prévoit d'étendre l'interdiction à l'affichage, aux cinémas et à la presse écrite et en ligne. Mais il reste encore très en deçà de la plupart des pays européens et ne se conforme toujours pas à la convention de l'OMS pour la lutte antitabac. Certes la Suisse a signé cette convention, mais elle ne l'a jamais ratifiée, tout comme Andorre, le Liechtenstein et Monaco.

Pour comprendre cette retenue, il faut rappeler que nous abritons les sièges mondiaux des principaux cigarettiers de la planète,

Philip Morris, Japan Tobacco, British American Tobacco. Et qu'en valeur, la Suisse exporte pratiquement autant de cigarettes que de fromage. Des cigarettes exportées - plus de 80% de la production - qui n'ont pas à respecter les exigences légales de teneur en nicotine, monoxyde de carbone et goudron, valables pour le marché intérieur. En 2012, le Parlement a enjoint le Conseil fédéral de ne pas s'aligner sur les normes européennes qui interdisent l'exportation de tels produits vers des Etats tiers, lisez le tiers monde pour l'essentiel.

Voilà pourquoi ces multinationales apprécient le climat helvétique, réglementairement accommodant et fiscalement compréhensif. Elles ne ménagent d'ailleurs pas leurs efforts pour maintenir ce climat, sans pour autant se manifester trop directement. Elles peuvent compter sur de solides relais tels l'Union suisse des arts et métiers, GastroSuisse et WerbungSchweiz (NZZ am

Sonntag), au front dans toutes les campagnes de lutte contre le tabagisme. Avec l'aide d'informations en provenance directe de l'argumentaire des cigarettiers, comme le montre l'analyse détaillée du docteur Rainer Kaelin, pneumologue et spécialiste de médecine interne, qui suit attentivement les manœuvres des multinationales depuis de nombreuses années.

On retrouve ces mêmes arguments dans la bouche de parlementaires fédéraux et cantonaux et sous la plume de partis et de gouvernements cantonaux à l'occasion de procédures de consultation. Par ailleurs, les cigarettiers n'hésitent pas à financer des études soi-disant scientifiques pour minimiser l'impact du tabac sur la santé. On se souvient de l'affaire Rylander, un professeur de l'Université de Genève stipendié par Philip Morris pour prouver l'innocuité de la fumée passive en trafiquant des données.

Le 8 décembre prochain, le Conseil national se saisira du dossier. Sa commission ne lui propose pas de renvoyer le



Domaine Public
1004 Lausanne
www.domainepublic.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines spéc. et de loisir
Tirage: 2'000
Parution: 48x/année

N° de thème: 729.006
N° d'abonnement: 729006
Page: 5
Surface: 42'998 mm²

texte au gouvernement. Verra-t-on se dessiner une majorité pour s'émanciper de l'emprise de l'industrie du tabac?